

## Consultation publique sur les phases I et II du PCM de Péruwelz : Synthèse des remarques

Ces plaintes et remarques ont été reçues essentiellement par mail ou par courrier. Cette synthèse ne reprend pas les remarques liées à l'enquête sur la mobilité et la sécurité routière du PCDR. Elles ont toutefois été communiquées au bureau d'étude TRANSITEC également.

### **Remarques et plaintes :**

Les principaux pôles d'emplois devraient faire l'objet d'une attention plus précise.

A la page 53 (fig 1.7.1), l'Institut Saint-Charles , enseignement général et technique (530 élèves) rue Pont-à-la Faulx n'est pas repris. Or l'accès par la rue Castiau pose de gros problèmes.

La possibilité d'utiliser les parcs comme voie d'accès rapide et confortable manque de visibilité.

Le stationnement de poids lourds quai de chargement Paray Vieille Poste représente une source d'insécurité.

La Neuve Chaussée et rue Pont-à-la-Faulx sont aussi prioritaires que la Grand'Place et la rue Albert 1<sup>er</sup> car elles constituent des points noirs indéniables.

La création d'une voie de déviation vers le ZI de la Hurtrie serait possible entre Bon-Secours et Péruwelz.

Les péruwelziens ont la triste habitude de se garer à moitié sur les trottoirs là où aucune signalisation ne le permet.

On pourrait créer un axe autoroutier allant de Vicq (France) à l'E42 à hauteur de Péruwelz.

Le sentier n°9 au boulevard Léopold III entre les n°105 et 107 devrait être réouvert.

Les riverains de la rue du Bas Coron ne trouvent plus de place de stationnement le soir. Ne pourrait-on pas tracer des places de stationnement en quinconce ou prévoir un sens unique ?

L'entretien du sentier n°112 entre la rue de Saint-Amand et le Vieux Chemin de Leuze n'est pas réalisé par son propriétaire.

Un habitant de la rue du Vert Coron s'inquiète à propos de la tranquillité de cette rue par rapport à l'objectif de déviation du trafic centre-ville.

Le P.O. de l'Institut Saint-Charles souhaite réunir autour d'une table les différents acteurs de la mobilité et de la sécurité routière.

Le stationnement devant la Poste pose problème.

La vitesse des automobilistes à la rue du Bas Coron est excessive.